

SARL POINT COM

ORION EXPERTISE COMPTABLE



13, rue Bory-St-Vincent

97410 ST-PIERRE

Tél. 02 62 35 77 00 - Fax 02 62 35 28 75

SARL au capital de 40.000 €

RCS ST-PIERRE B 353 672 918

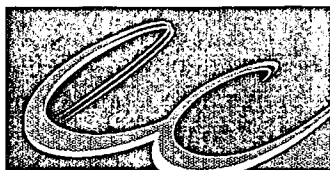
GREFFE

Rapport Commissaire à la
transformation / CASSAM CHENAI
du 1^{er} juin 2015 (2 exemplaires)



- 2 JUIN 2015

ACCUEIL



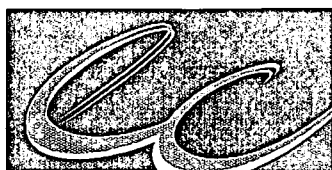
CASSAM-CHENAI ROUMANA
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
13, RUE BORY ST VINCENT - 97410 ST PIERRE
TEL. 0262.35.77.00 - FAX 0262.35.28.75
E - mail: roumana@orion-ec.re

TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT PIERRE (REUNION)
DEPOT DU : 92/06/15
N° : 2015 A 1167
RC : 2004 B 95

SARL POINT COM
AU CAPITAL DE 15 246 EUROS
104 rue Marius et Ary LEBLOND
97410 SAINT PIERRE

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DE LA SARL POINT COM
EN SAS POINT COM
(L 223-43 et L 224-3 du Code de Commerce)



CASSAM-CHENAI ROUMANA

EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, RUE BORY ST VINCENT - 97410 ST PIERRE

TEL. 0262.35.77.00 - FAX 0262.35.28.75

E - mail: roumana@orion-ec.re

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 04/05/2015, nous avons été désignés par les associés de la SARL POINT COM en qualité de Commissaire à la Transformation en application de l'article 224-3 du code de Commerce, et de Commissaire aux Comptes en application des dispositions de l'article L 223-43 du Code de Commerce.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse sur la situation de la société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article L 224-3 du code de commerce sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Rappel du contexte de la mission :

Les associés de la SARL POINT COM au capital de 15 246 €, située au 104 rue Marius et Ary LEBLOND 97410 SAINT PIERRE, inscrite au RCS de SAINT PIERRE sous le N° 428 093 512 projettent de transformer la forme de la société de SARL en SAS au 15/06/2014.

A cet effet, en l'absence de Commissaire Aux Comptes dans la société, nous avons été choisis lors de l'AGE du 04/05/2015, pour établir le présent rapport.

1/ MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

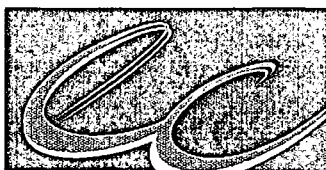
Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

SIRET : 344 145 800 00027 - APE : 741 C

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Commissaire Aux Comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Saint Denis.

Expert-Comptable inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables



CASSAM-CHENAI ROUMANA

EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, RUE BORY ST VINCENT - 97410 ST PIERRE

TEL. 0262.35.77.00 - FAX 0262.35.28.75

E - mail: roumana@orion-ec.re

Les comptes dont la synthèse est présentée ci-dessous ont été établis par la société d'expertise comptable « ORION EXPERTISE COMPTABLE » située au 13 rue Bory Saint Vincent - 97410 SAINT PIERRE.

L'exercice comptable clôture au 31/12.

BILAN

ACTIF	2014	2013	PASSIF	2014	2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5247	6567	CAPITAL	15246	15246
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43164	44015	RESERVES ET RAN	132469	88911
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8356	8006	RESULTAT	39064	43559
TOTAL IMMOBILISATIONS	56767	58588	TOTAL CAPITAUX PROPRES	186779	147716
STOCKS	176167	156622	EMPRUNT	14719	17705
CLIENTS	195232	203660	COMPTE COURANT ASSOCIES	107581	100307
CREANCES DIVERSES	32814	23853	DETTES FOURNISSEURS	122569	149624
DISPONIBILITES	66251	56513	AUTRES DETTES	113478	108257
COMPTES DE REGULARISATION	17895	24373	TOTAL DETTES	358347	375893
TOTAL ACTIF CIRCULANT	488359	465021			
TOTAL ACTIF	545126	523609	TOTAL PASSIF	545126	523609

ANALYSE DU RESULTAT

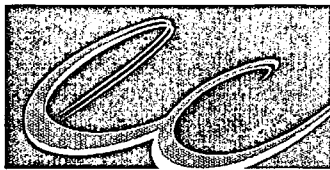
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	MOYENNE
CHIFFRE D'AFFAIRES	1012892	1107240	969549	1029894
MARGE	562281	557086	387889	502419
VALEUR AJOUTEE	410857	405492	289789	368713
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	66915	68450	31819	55728
RESULTAT D'EXPLOITATION	40849	48637	12348	33945
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	39969	48680	12291	33647
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1485	-4756	7331	
IMPOT SUR LES SOCIETES	-580	366	-1247	
RESULTAT NET	39064	43559	20868	34497

SIRET : 344 145 800 00027 - APE : 741 C

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Commissaire Aux Comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Saint Denis.

Expert-Comptable inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables



CASSAM-CHENAI ROUMANA

EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, RUE BORY ST VINCENT - 97410 ST PIERRE

TEL. 0262.35.77.00 - FAX 0262.35.28.75

E - mail : roumana@orion-ec.re

ANALYSE JURIDIQUE

La société est une SARL immatriculée le 17/02/2004 au capital de 15 246 €, divisée en 1000 parts de 15.246 €.

Depuis le 30/04/2012 elle a pour associés :

- M. GRAC Bernard,
Demeurant au 19 Allée des Palmiers 97410 SAINT-PIERRE
Titulaire de 499 parts de 15.246 €, soit une valeur de 7 607.75 €
- Mme FIORI Josiane,
Demeurant au 19 Allée des Palmiers 97410 SAINT-PIERRE
Titulaire de 501 parts de 15.246 € ; soit une valeur de 7 638.25 €

POINT COM dont le nom commercial est « IMAGE DE MARQUE » évolue dans le secteur de la Publicité et de la Communication visuelle ; elle dispose d'un studio de création et d'une Station de Marquage Multi techniques sur tous supports : sérigraphie, broderie, sublimation, numérique , flockage... Enseigne (led et lumineuse), panneau, flèche, banderole, drapeau et Pavillonnerie, décoration de véhicule, de vitrine, objets publicitaires, cadeaux d'affaires, mobilier PLV, Imprimerie...

Son activité principale est la fabrication d'objets publicitaires.

ANALYSE FINANCIERE

A/ ACTIF IMMOBILISE

L'actif immobilisé est composé :

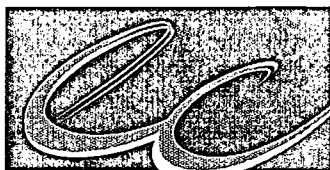
- D'immobilisations incorporelles d'une valeur brute de 8 371 €, amorties à hauteur de 3124 € ; il s'agit de frais de création d'un site internet pour 6 600 € et de logiciels nécessaires à l'activité ;
- D'immobilisations corporelles d'une valeur brute de 90 125 € amortie à hauteur de 46 962 €, soit 43 164 € en net. Nous avons obtenu la liste des immobilisations et amortissements. Cette liste est composée d'un hangar

SIRET : 344 145 800 00027 - APE : 741 C

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Commissaire Aux Comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Saint Denis.

Expert-Comptable inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables



CASSAM-CHENAI ROUMANA

EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, RUE BORY ST VINCENT - 97410 ST PIERRE

TEL. 0262.35.77.00 - FAX 0262.35.28.75

E - mail : roumana@orion-ec.re

d'une valeur nette de 5 578 € de divers matériels pour l'exercice de l'activité de la société : aménagements, matériel de fabrication, véhicules, matériel informatique, mobilier. Nous n'avons pas d'observations concernant la valeur de ce matériel.

- D'immobilisations financières d'une valeur de 8 356 € constituées de cautions.

B/ ACTIF CIRCULANT

Les créances s'élèvent à 195 232 € et représentent 69 jours de vente TTC, soit plus de 2 mois de vente.

Les créances diverses d'un montant de 32 814 € sont composés principalement de créances sur l'Etat

Le stock de marchandises s'élève à 176 167 € soit 163 jours d'achats HT soit plus de 5 mois d'achats.

Les disponibilités sont composées de :

- Banque : 65 111 €
- Caisse : 1 140 €

C/ PASSIF

Les capitaux propres au 31/12/2014 s'élèvent à 186 779 € pour un capital initial de 15 246 € et représentent 34.26 % du total du bilan.

Il y a 1 emprunt bancaire au passif du bilan au 31/12/2014 pour 14 647 € ; cet emprunt au capital initial de 17 705 € a été contracté en janvier 2014 pour améliorer le fonds de roulement. Le montant de l'échéance mensuelle est de 351.42 € et sa durée est de 60 mois.

Le solde du poste fournisseurs s'élève à 122 569 et représente 67 jours d'achats et de frais généraux.

Les comptes courant d'associés se chiffrent à 107 581 € au 31/12/2014, et représente 19.73 % du total du bilan.

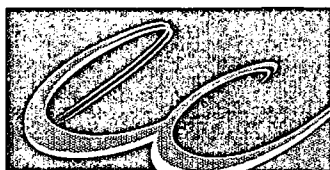
Les autres dettes d'un montant de 113 478 € sont composées principalement de dettes fiscales et sociales.

SIRET : 344 145 800 00027 - APE : 741 C

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Commissaire Aux Comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Saint Denis.

Expert-Comptable inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables



CASSAM-CHENAI ROUMANA

EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, RUE BORY ST VINCENT - 97410 ST PIERRE

TEL. 0262.35.77.00 - FAX 0262.35.28.75

E - mail: roumana@orion-ec.re

D/ EQUILIBRE FINANCIER

Nous remarquons que le fonds de roulement est positif de 252 312 € ; le besoin en fonds de roulement étant de 186 061 €, la trésorerie est positive au 31/12/2014 de 66 251 €.

Nous avons constaté une trésorerie positive sur 5 ans de 2010 à 2014, de 40 K€ à 90 K€.

Cet équilibre financier est généré notamment par la présence d'un compte courant substantiel et stable : évolution de 54 K€ en 2010 à 108 K€ en 2015.

D/ COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires moyen sur 3 exercices est de 1 029 894 €, avec une relative stabilité sur 3 ans.

Le taux de marque varie entre 40 et 56 %

Le résultat moyen sur 3 exercices s'élève à 33 647 €, déduction faite de rémunération octroyée à la gérante.

Le chiffre d'affaires réalisé de janvier 2014 à avril 2015 est de 304 586 €

E/ CONCLUSION

La société existe depuis plus de 10 ans et a une activité pérenne et une clientèle nombreuse et variée. Elle avait un effectif de 8 au 31/12/2014.

Le chiffre d'affaires et le résultat sont stables sur 2 ans.

Les capitaux propres représentent plus de 12 fois le capital initial, et sont nécessaires.

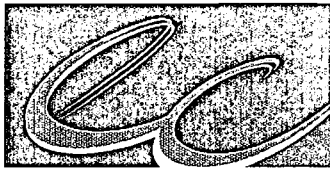
En effet, la structure de son activité nécessite un fonds de roulement important. Cette exigence est satisfaite grâce au concours des associés. Le remboursement de des comptes courants des associés, le cas échéant, génèrerait une trésorerie négative.

SIRET : 344 145 800 00027 - APE : 741 C

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Commissaire Aux Comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Saint Denis.

Expert-Comptable inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables



CASSAM-CHENAI ROUMANA

EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, RUE BORY ST VINCENT - 97410 ST PIERRE

TEL. 0262.35.77.00 - FAX 0262.35.28.75

E - mail: roumana@orion-ec.re

2/ MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- A analyser les avantages particuliers stipulés.

A/ VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

B/ AVANTAGES PARTICULIERS

L'acte de décision de transformation de la SARL POINT COM en SAS POINT COM n'expose aucun avantage particulier.

Il est à noter que le capital de la SAS sera un capital variable.

C/ CAPITAUX PROPRES

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint Pierre, le 01/06/2015

Mme CASSAM CHENAI Roumana

SIRET : 344 145 800 00027 - APE : 741 C

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Commissaire Aux Comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Saint Denis.

Expert-Comptable inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables